

BTS TOURISME

ANNÉES DE
FORMATION

2

NIVEAU

5

PROGRAMME DE FORMATION

Pour devenir les acteurs de demain

Le **BTS Tourisme** est une **formation en deux années** qui permet, grâce à ses **enseignements techniques, professionnels et généraux**, de **préparer les futurs professionnels du tourisme**. Le poids incontestable de la branche touristique dans l'économie induit donc une professionnalisation indispensable des métiers.

La formation s'articule autour de **sept blocs de compétences** qui ont pour objectif de permettre à l'étudiant d'avoir une **vision globale et transversale du secteur touristique**.

PROFIL RECHERCHÉ

Le **titulaire du BTS Tourisme** est un professionnel dont la mission sera :

- D'**informer et conseiller** les **clients français et étrangers** sur des prestations relevant du domaine du tourisme.
- De **finaliser la vente de ces prestations touristiques** et **assurer le suivi commercial**.
- De **créer et promouvoir** des produits touristiques.
- D'**accueillir et accompagner** des touristes.

LES PLUS DE BAHUET

Préparer un **BTS Tourisme au lycée Bahuet**, c'est :

- Accéder à une **formation efficace, de qualité, cohérente avec les attentes des touristes et en adéquation avec les métiers émergents de ce secteur**.
- Accéder à un **enseignement de qualité avec une équipe expérimentée**
- Un **encadrement et un suivi personnalisé**
- Des **résultats supérieurs aux moyennes académiques et inter-académiques**
- Un **contact privilégié avec les professionnels du tourisme**
- Un **site agréable qui facilite le travail et la réussite**
- Une **résidence étudiante sur le site**
- L'**organisation d'un Salon du voyage**



CONTENUS DE LA FORMATION

Les Enseignements	Horaires 1ère année	Horaires 2ème année
Culture générale et expression	2h	2h
Langues vivantes étrangères langue A : Anglais langue B : Espagnol & Allemand en présentiel autres langues par le CNED	3h	3h
Tourisme et territoires	5h	4h
Gestion de la relation clientèle touristique	5h	6h
Élaboration d'une prestation touristique	7h	7h
Gestion de l'information touristique	3h	3h
Atelier de professionnalisation	3h	3h
Projet de spécialisation	1h	1h
Parcours de professionnalisation à l'étranger	1h	1h

Un **parcours de professionnalisation** qui se traduit par :

- Des **stages en milieu professionnel** - Les étudiants doivent effectuer, dans une organisation touristique, des **stages obligatoires d'une durée de 14 semaines** sur les deux années de formation. Ils peuvent se dérouler en **France ou à l'étranger** et permettent d'acquérir les qualités relationnelles ainsi que les comportements professionnels nécessaires pour répondre aux exigences de l'emploi.
- Un **atelier de professionnalisation** qui est un **espace pédagogique permettant de mettre en application des thèmes, des notions théoriques dans un cadre professionnel virtuel ou concret**. Cela met en place une transversalité des enseignements et permet à l'étudiant de se confronter à un aspect plus professionnel.
- Un **projet de professionnalisation** - Développé par le candidat au cours de son parcours de formation et visant à mieux appréhender les spécificités d'un domaine précis des activités touristiques.
- La pratique des **langues étrangères** est au cœur des métiers du tourisme et **a une place incontournable dans la formation**, permettant une ouverture culturelle, historique et patrimoniale sur les destinations que nous souhaitons apporter à nos étudiants.

POURSUITE D'ÉTUDES

Cette formation reconnue permet :

- Une **insertion rapide sur le marché du travail**,
- Mais ouvre aussi la voie vers les **études supérieures**, avec la possibilité d'intégrer un **Bachelor**, une **Licence professionnelle**, et d'accéder, par la suite, à un **Master**.

LES EMPLOIS CONCERNÉS :

- Conseiller en séjour,
- animateur de tourisme local, Chargé de promotion Agent de développement touristique, Médiateur culturel
- Technicien d'accueil,
- animateur, Responsable animation et/ou accueil,
- Agent de vente ou de réservation

Le titulaire du **B.T.S. Tourisme** pourra exercer ses fonctions dans :

- **Les entreprises de tourisme** : distributeurs/agences de voyages, tours opérateurs, plateaux d'affaires, centrales de réservation, les structures du tourisme associatif, parcs d'attraction et sites de loisirs, loueurs de véhicules de tourisme, ...
- **Les organismes de tourisme territoriaux** : Offices de tourisme, Comités du Tourisme, Parcs Naturels, Associations de développement touristique (écomusées, routes touristiques...), ports de plaisance
- **Les entreprises de transport de personnes** : autocaristes, compagnies aériennes, ferroviaires, transporteurs maritimes et fluviaux, croisiéristes, gestionnaire de télécabines.
- **Les entreprises d'hébergement** : clubs et villages vacances, hôtellerie de plein air, résidences de tourisme social, chaînes hôtelières, centres de congrès.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

- o Admissions via la **procédure Parcoursup** sur le site <https://www.parcoursup.fr>
- o Pour les élèves ne pouvant pas entrer dans la procédure (Cas particuliers) : possibilité de retirer un dossier de candidature auprès du secrétariat du lycée.
- o L'admission se fait sur **examen du dossier du candidat**.



BOURSES
NATIONALES

RESIDENCE
ÉTUDIANTE

DESSERTE
DIRECTE PAR
LA LIGNE DE
BUS « B »

LYCÉE & CAMPUS MARGUERITE BAHUET

41 bis avenue Edmond Michelet 19100 Brive-La-Gaillarde
05 55 92 83 00 - secretariat@bahuet.fr

